

## Communiqué de presse

Besançon, le 7/7/18

### Besançon, cité Vauban, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco

Besançon, capitale de la Franche-Comté, vient d'être inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Site fortifié par Vauban, sa « *valeur universelle exceptionnelle* » a été reconnue aujourd'hui par le comité du patrimoine mondial, réuni à Québec pour sa 32<sup>e</sup> session.

#### ***Une inscription en réseau***

Besançon a eu l'idée, en 2003, de proposer l'inscription de l'œuvre de Vauban sur la liste du patrimoine mondial, avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication.

Cette démarche fédère aujourd'hui treize communes (douze sites fortifiés par Vauban) en une association "Réseau des Sites Majeurs de Vauban", créée à l'initiative de Jean-Louis Fousseret, maire-Président du Grand Besançon et président de l'association.

Autour de Besançon, ce sont donc treize communes candidates au sein du réseau qui ont obtenu cette prestigieuse reconnaissance internationale - *Briançon, Mont-Dauphin, Villefranche-de-Conflent, Mont-Louis, Blaye/Cussac-fort-Médoc, Saint-Martin-de-Ré, Camaret-sur-Mer, Saint-Vaast-la-Hougue, Arras, Longwy, Neuf-Brisach*. Cette série de sites devient ainsi le 32<sup>e</sup> bien français inscrit au patrimoine mondial, sous l'appellation *Les fortifications de Vauban*.

Jean-Louis Fousseret se félicite de cette décision au nom des communes du Réseau des Sites Majeurs de Vauban. Il souligne l'importance de cette reconnaissance internationale : « Cette reconnaissance internationale est la récompense prestigieuse de la politique de mise en valeur conduite depuis longtemps dans chacune des communes du réseau Vauban. C'est aussi le succès d'une démarche collective de tous les Maires qui ont accompagné et soutenu la candidature couronnée aujourd'hui.

Enfin c'est un encouragement pour moi et pour mes collègues à poursuivre notre action de sauvegarde du patrimoine.

Cette distinction honore la France, elle nous honore et nous oblige à l'excellence pour l'avenir des sites du réseau Vauban ».

#### ***Les enjeux pour Besançon***

A Besançon, l'œuvre de Vauban comprend la citadelle et deux enceintes urbaines, occupant au total une superficie de 195 hectares. Les éléments forts de ce patrimoine font l'objet de restaurations importantes et participent à la dynamique culturelle bisontine.

La citadelle, occupant une position éminemment stratégique, en est la pièce maîtresse. Elle a trouvé depuis 1959, à l'initiative de la Ville qui en est devenue propriétaire, des vocations culturelles et touristiques qui la préservent et la valorisent. Sa découverte s'organise autour

du monument lui-même, et de trois musées de France. Elle est devenue aujourd'hui le site le plus visité de Franche-Comté.

Sur la rive droite du Doubs, l'enceinte de Battant est scindée en deux fronts bastionnés dominés par le fort Griffon, seconde citadelle faisant face à la première. Propriété du conseil général du Doubs, le fort a trouvé une seconde vie en abritant dès 1991 l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

Pour défendre le cœur de la cité, Vauban a édifié six tours à canons bastionnées, le long de la rive gauche du Doubs : Il s'agit là d'une innovation majeure en matière d'architecture bastionnée. Cinq tours subsistent aujourd'hui, dont l'une est devenue lieu de création musicale et deux autres viennent d'être restaurées, en vue d'accueillir des expositions et événements culturels.

Parallèlement, le développement d'une politique de médiation (visites guidées, publications et itinéraires) permet une compréhension du site fortifié dans son ensemble, en lui redonnant toute sa cohérence.

Ainsi, l'inscription au patrimoine mondial constitue-t-elle un véritable encouragement pour Besançon. Elle conforte sa volonté de mieux faire connaître l'œuvre de cet architecte de génie et de devenir, avec les douze sites retenus, une véritable référence en terme de gestion et de valorisation du patrimoine fortifié, tant sur le plan national qu'international.

Dans une perspective d'aménagement du territoire, les retombées directes et indirectes de l'inscription au patrimoine mondial bénéficieront à un large périmètre autour de Besançon. La reconnaissance Unesco renforcera la notoriété de ce territoire et mettra en lumière ses nombreux atouts, en termes de cadre de vie et de dynamiques économique et sociale. Les indicateurs économiques des sites déjà inscrits démontrent l'impact du label Unesco en termes d'attractivité. Il favorise d'une part le développement d'un tourisme durable et, d'autre part, l'implantation de nouveaux acteurs économiques. Cet essor devra s'accompagner d'une obligation d'excellence et d'une ouverture à l'international, pour garantir sa pérennité.

Jean-Louis Fousseret et les membres du Réseau des Sites Majeurs de Vauban expriment leur reconnaissance au Président de la République, à la Ministre de la Culture et de la Communication, au Ministre de la Défense, et au Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, pour leur soutien dans l'instruction de ce dossier.

Ils rendent hommage au travail effectué par l'Unesco, par l'Icomos et par tous les experts qui ont enrichi le dossier par leurs évaluations.

Ils remercient Monsieur Jean Guéguinou, Ambassadeur de France, et Jean-Noël Jeanneney, tous deux co-présidents du comité de soutien national, le général Jean-Louis Vincent, président du comité de soutien régional ainsi que Paulette Guinchard, et Alain Monferrand, Président de l'Association Vauban, pour leur soutien décisif.

Jean-Louis Fousseret souligne également le travail de tous les membres du Réseau, des maires et des citoyens, nombreux, qui, par leur participation active, ont apporté à la candidature de l'oeuvre de Vauban un véritable élan populaire qu'il convient maintenant de faire perdurer.

**Contacts presse pour Besançon :**

**Mariane BENOIT** : 03 81 41 53 38/06 72 82 11 97 | [mariane.benoit@besancon.fr](mailto:mariane.benoit@besancon.fr)

**Catherine ADAM** : 03 81 61 50 88 / 06 74 29 69 45 | [catherine.adam@besancon.fr](mailto:catherine.adam@besancon.fr)

[www.besancon.fr](http://www.besancon.fr)

**Contacts presse pour le Réseau :**

**Nathalie CHARDON et Marieke STEENBERGEN**, 03 81 87 82 18/06 50 02 35 75 | [rsmv@sites-vauban.org](mailto:rsmv@sites-vauban.org)

[www.sites-vauban.org](http://www.sites-vauban.org)